

**Une voix:** Vous voulez dire un pays.

**Le très hon. M. Trudeau:** Non. Ce n'était pas un vote de 130 contre 1. Nous avons alors décidé d'agir unilatéralement. Je suis content que la question ait été posée ainsi, car je connais l'attitude du député sur cette question. Je ferai remarquer qu'on a posé un bon nombre de questions à la Chambre sur l'attitude du gouvernement, mais je n'ai pas encore appris celle du parti conservateur.

**L'hon. M. MacLean:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser aux fins d'éclaircissement. Le premier ministre n'est-il pas d'avis que reconnaître la Chine continentale et la substituer, aux Nations Unies, à Formose, sont deux problèmes bien distincts.

**Le très hon. M. Trudeau:** Oui, j'en conviens, monsieur l'Orateur.

[Français]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### QUESTION RELATIVE À LA TRADUCTION DU COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS D'UN COMITÉ

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au leader parlementaire du gouvernement.

J'aimerais lui demander s'il a des explications à nous fournir relativement au fait que les fascicules 8 et 9 du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, qui a siégé au début de décembre, ne sont pas encore publiés? L'honorable leader parlementaire du gouvernement pourrait-il nous fournir des explications là-dessus et nous assurer que ces rapports nous seront bientôt remis, puisque nous sommes rendus au 24 janvier et que nous en attendons la traduction?

[Traduction]

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Oui, monsieur l'Orateur. Je vais m'informer et je renseignerai la Chambre.

[Français]

### LA PEINE CAPITALE

#### QUESTION RELATIVE AU RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

**M. Roch La Salle (Joliette):** J'aimerais, monsieur l'Orateur, poser ma question au ministre de la Justice.

Étant donné le nombre considérable de meurtres au Canada, l'honorable ministre nous dirait-il s'il songe à reconsidérer l'imposition de la peine de mort?

[Le très hon. M. Trudeau.]

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Apparemment, il n'y a pas de réponse à cette question. La parole est donc à l'honorable député de Prince Edward-Hastings.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LE FUSIONNEMENT DES BASES MILITAIRES

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre compte-t-il pouvoir sous peu faire à la Chambre une déclaration à la suite de l'étude à laquelle travaille son ministère depuis plusieurs mois, sur le fusionnement des bases militaires canadiennes?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je dois d'abord féliciter le député de l'intérêt soutenu qu'il porte au problème. La décision qui découlera des études du ministère de la Défense nationale n'exigera pas de déclaration à la Chambre. Elle prendrait la forme d'une annonce ou d'un communiqué relatif aux procédures administratives qui en résulteraient.

**L'hon. M. Hees:** Le ministre compte-t-il pouvoir sous peu nous communiquer des nouvelles sous l'une ou l'autre forme dont il a parlé.

**L'hon. M. Cadieux:** J'y compte bien.

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Faut-il comprendre, d'après la réponse du ministre, que l'étude sur le fusionnement des bases est terminée?

**L'hon. M. Cadieux:** Oui.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LES ACCORDS CULTURELS ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Pourrait-il à la première occasion donner au parlement des détails sur la mise en œuvre des accords culturels entre la France et le Canada, notamment sur le montant des contributions fédérales et des sommes dépensées par la France au Canada, ainsi que sur le nombre et les catégories de personnes échangées entre les deux pays?

**M. l'Orateur:** La question est recevable dans la mesure où le député demande au premier ministre s'il compte faire une déclaration, ce à quoi celui-ci pourra répondre oui ou non.